



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commerce extérieur : Gard

Question écrite n° 2901

Texte de la question

M Gilbert Millet attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la destruction de dizaines de tonnes d'abricots et de pêches dans le Gard rhodanien. Les milieux agricoles prévoient que d'autres fruits et légumes vont subir le même sort. D'ores et déjà, le manque à gagner est insupportable pour nombre de producteurs qui, lorsqu'ils ne voient pas leur production partir à la décharge, vendent à perte et sont contraints de contracter des emprunts qui les endettent davantage. Cette situation résulte des politiques mises en œuvre depuis dix ans en vue de l'élargissement du Marché commun à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, ainsi qu'au démantèlement progressif des garanties communautaires. Aujourd'hui, alors que le déficit avec l'Espagne dépasse les quatre milliards de francs dans le seul secteur des fruits et légumes, nous détruisons nos productions. Le fait que des centaines d'enfants de Nîmes et d'Alès et des dizaines de milliers d'autres en France ignorent le goût des fruits de saison rend totalement inadmissibles ces destructions. Il lui demande quelles mesures il compte prendre : pour suspendre les importations afin de soutenir les marchés concernés ; pour stopper la destruction des quantités retirées du marché et les mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin par l'intermédiaire des centres communaux d'action sociale ou d'associations de solidarité ; pour créer dans le Gard rhodanien l'indispensable unité de transformation des produits agricoles, qui assurerait la stabilité des marchés et contribuerait au développement de l'économie locale par la valorisation de son potentiel agricole.

Texte de la réponse

Reponse. - Les producteurs de pommes, suite à la mauvaise campagne de commercialisation de 1987-1988 et face aux perspectives préoccupantes de la campagne 1988-1989, connaissent des difficultés. L'analyse de ces problèmes a mis en relief deux situations différenciées. La campagne 1987-1988 s'est caractérisée par une récolte importante en France. Des stocks excessifs ont donc pesé sur la commercialisation des fruits. Le marché, dans ce contexte difficile, s'est de plus ressenti des importations en provenance de l'hémisphère Sud, qui ont pourtant été stabilisées cette année grâce à un dispositif contingentaire communautaire. Ce sont principalement les producteurs des variétés « golden » et « rouge américaine » qui ont, de ce fait, connu des difficultés de trésorerie. La campagne 1988-1989 est en revanche dominée par le problème du « russetement » qui, en altérant l'aspect de l'épiderme des « golden » interdit en fait la commercialisation dans des conditions correctes d'une grande part de la récolte du sud de la France. Le contexte européen d'une production fortement excédentaire aggrave encore cette situation. Ce problème, qui s'apparente à une véritable calamité agricole, sans pouvoir toutefois s'inscrire dans la procédure générale qui régit ces accidents, touche les producteurs et l'organisation économique. Deux mesures ont été prises pour faire face à ces situations. Les producteurs de « golden » et « rouge » qui ont rencontré des difficultés de trésorerie au cours de la campagne passée pourront avoir accès à des prêts sur cinq ans à taux réduit, s'ils répondent à une série de critères permettant un ciblage économique de l'aide. Pour faire face aux difficultés de la campagne actuelle l'organisation économique recevra une aide liée aux quantités de pommes « russetées », qu'elle gèrera suivant des critères précis, en s'engageant, par ailleurs, à faire un effort d'adaptation de son verger de « golden ».

Données clés

Auteur : [M. Millet Gilbert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2901

Rubrique : Fruits et legumes

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2623